

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 14/2016-2017 pour une demande de crédit d'un montant de CHF 345'000.- TTC pour l'étude de projet et la mise en concurrence (...) d'un bâtiment multifonction (...)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances composée de Messieurs Gehri, Biedermann, Schlegel et Tritten s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°14/2016-2017 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 29 mai. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous vous rappelons le vote positif en décembre 2016 du Préavis N° 8 2016/2017 pour :

- Entreprendre la réalisation d'un bâtiment multifonction
- Accorder 39'420CHF pour une étude préliminaire qui sera incluse dans le vote du crédit d'étude en juin 2017

Point financier : Le montant du crédit d'étude de 385'000CHF contient le crédit préliminaire voté en décembre 2016. L'estimation de 3'000'000CHF +/-20% pour ce projet n'a pas changé. La situation financière saine de notre commune prenant en compte le capital disponible, un endettement très bas, un emprunt bancaire nul et les fonds nécessaires pour le maintien de notre infrastructure routière et réseau EC/EU permet une couverture financière totale des coûts d'étude.

Point gestion de projet : La municipalité nous a présenté un plan de gestion de projet robuste. Appel d'offre public, 10 participants, 1 sélection et un comité de sélection bien conseillé. Le représentant du BAMO a fourni des recommandations qui réduisent les coûts d'étude, de sélection et des délais. Aussi, nous aimerions noter que le concept retenu est le moins coûteux des 10, mais répond conformément au plus grand nombre de normes / conditions de construction.

La Commission des Finances considère que ce projet est financièrement tout à fait réalisable.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances recommande au Conseil Général d'accepter le préavis N°14 2016/2017

Pour la Commission des Finances,

Mark Tritten

Marcel Biedermann

Bernard Gehri

Michaël Schlegel

Vich, le 6 juin 2017